IV ÈMES RENCONTRES APST-APRIT, 24 JUIN 2004

« TRANSMETTRE »

INTRODUCTION

*

Nos dernières Rencontres, en Juin 2001, portaient sur «Travail et Civilisation ». Or une civilisation n'existe que parce que des éléments constants, identifiants, se transmettent, nonobstant la disparition des êtres qui y vivent, de génération en génération. En même temps, une civilisation est dans l'histoire, marque l'histoire, est de l'histoire, transmettre ne signifie en aucun cas un processus répétitif de reproduction à l'identique. Ce paradoxe « civilisationnel » de la transmission, qui opère indépendamment de tout effort conscient de transmission, nous l'appellerons le transmettre « générique »1, par opposition au transmettre « professionnel » où l'on se propose explicitement de faire transiter des éléments d'expérience et de savoir (éducation, formation). Entre ces deux pôles, tous les intermédiaires se rencontrent. On n'arrête pas de transmettre dans notre vie sociale. En nous interrogeant alors sur le travail comme matrice d'ouverture (des espaces, des métiers, des pratiques), nous étions déjà au coeur de cette problématique. Aujourd'hui, nous nous sommes décidés à nous affronter directement à cette difficulté du transmettre, comme singulier essai de nouer une tendance à la stabilisation et une tendance à la fabrication d'histoire.

*

I- DE LA TRANSMISSION AU TRANSMETTRE: TROIS NIVEAUX DIFFÉRENTS

Il s'impose sans doute, si nous voulons travailler ensemble sur cette énigme de la transmission, de prendre nos distances par rapport à un contenu supposé homogène de cette notion.

Certes, aux différents étages de la réalité où cette notion fonctionne, il y a bien quelque chose de commun: toute transmission implique mouvement, dynamique; sans mouvement, il n'y a rien à penser parce qu'il n'y a pas de vie. C'est bien le point de départ de ce qu'on va appeler la science moderne, qui va s'opposer à la cosmologie d'Aristote: pour ce dernier, le mouvement des astres, par sa régularité parfaite, tente de « mimer » la perfection, c'est-à-dire l'immobilité divine. Mouvement et manque vont pour lui de pair: le mouvement d'un être est dirigé vers une perfection dont il est actuellement privé. Au contraire, dans la cosmologie « définalisée » des grands penseurs modernes, il n' y a aucune différence de valeur entre le mouvement et le repos; c'est le mouvement, dont la quantité constante est garantie par une loi divine, qui au sein d'une matière identique partout à elle-même, crée un théâtre de corps et d'êtres différents les uns des autres; c'est le mouvement

¹ Ce transmettre générique me paraît rejoindre ce que B.Maggi appelle "l'agir social", dont il parle dans sa communication et qui renvoie à son récent ouvrage, Théorie de l'agir organisationnel, Octarès Edition, 2003.

qui introduit la diversité dans l'homogène: comme le dit Descartes (Principes de la philosophie, II 23), « Que toutes les variétés qui sont en la matière dépendent du mouvement de ses parties ».

D'où alors le rôle majeur de la transmission : étudier comment des quantités de mouvement peuvent transiter entre les corps, c'est pouvoir comprendre comment s'agencent et se transforment mutuellement les parties de la matière et comment se crée un monde de variété et de vie. Rien d'étonnant alors que les premières règles que ce traité des <u>Principes</u> propose, comme introduction à toutes les actions qui adviennent dans la nature, actions de l'âme mises à part, soient les lois du choc des corps, celles qui règlent la transmission des mouvements (« Comment on peut déterminer combien les corps qui se rencontrent, changent les mouvements les uns des autres, par les règles qui suivent », ibid, § 45). Que toutes ces règles soient fausses, sauf la première, ne change rien à l'avènement de la transmission comme problème philosophique majeur de la création d'un monde.

Les fondateurs de la science moderne s'étaient inspirés des artefacts artisanaux, pour imaginer les rouages possibles de cette création d'une nature par transmission d'une même quantité de mouvement. Ces lois de la transmission sont ensuite retournées vers le champ de la technique humaine, dont elles étaient parties : désormais ce ne sont plus l'intuition, l'expérience informelle, mais des règles scientifiques présomptives qui doivent la régir. Déployée par l'avènement des manufactures, de la Révolution industrielle, la philosophie mécanique de la nature va susciter une mécanologie, une « technologie », fondée sur la science de la transmission-transformation des mouvements.

Ainsi Marx, qui parlait de la science « toute moderne de la technologie », dans « Le machinisme et le grande industrie » (Le Capital, I, chapitre 15) identifie la transmission comme l'une des trois parties essentielles de tout mécanisme développé : « La transmission, composée de balanciers, de roues circulaires, de roues d'engrenages, de volants d'arbres moteurs, d'une variété infinie de cordes, de courroies, de poulies, de leviers, de plans inclinés, de vis, etc, règle le mouvement, le distribue, en change la forme, s'il le faut, de rectangulaire en rotatoire et vice et versa, et le transmet à la machine-outil ».

De beaux textes, et de belles études historiques, ont été écrits sur cette genèse des systèmes de machines².

Mais c'est là aussi où le bât blesse : cette transmission pure, où toute l'énergie à l'état *informe* (chute d'eau, vapeur qui se dilate...)serait intégralement dispatchée, canalisée, contingentée pour mouvoir des organes usinant des artefacts utiles, est un idéal que la nature récuse. Ces balanciers, engrenages etc, dissipent par frottement, une part de cette énergie sous une forme définitivement inutilisable : la forme chaleur, où s'évanouissent les écarts industriellement exploitables, comme les hauteurs de chute, les différences de voltage...Ce qu'on a appelé dans la seconde moitié du XIXè siècle le second principe de la thermodynamique fait échec à

2

² Par exemple, la synthèse de J.Lafitte, *Réflexions sur la science des machines*, Vrin 1972 (1932) et le si bel ouvrage de J.P Séris, Machine et Communication, Vrin,

l'idéal d'une transmission parfaite. Dans tout processus physique, il y a transmission **et** déperdition, augmentation d'« entropie » comme l'on dit. La balle qui rebondit à la même hauteur, le rayon réfléchi conservant un angle strictement égal à l'angle d'incidence ne sont pas des métaphores justes de la transmission physique.

Si de l'état initial à l'état ultérieur, le potentiel d'énergie utilisable se retrouvait intégralement conservé, on pourrait dire : « il ne se passe rien », la réversibilité des processus mécaniques signifierait que par inversion des processus, l'état passé peut redevenir avenir. Connaissant la quantité d'énergie disponible et les corps sur lesquels elle s'exerce, on pourrait intégralement anticiper l'état du monde à suivre, il n'y aurait pas à proprement parler d'« histoire ». Faut-il dire qu'avec ce second principe de la thermodynamique, il y en a désormais une ? Certes, avec le second principe, la transmission génère de l'irréversibilité, il y a comme on dit, une « flèche du temps », le passé ne pourra jamais revenir. Mais « drôle d'histoire » : son terme est déjà connu, c'est comme on l'a dit, craint, à la fin du XIXè siècle, la « mort thermique » de l'univers comme système fermé, l'inévitable acheminement du cosmos vers un état d'immobilité : la transmission n'ayant pu se conserver pure n'a cessé à chaque opération de dilapider un peu de ses potentiels : au bout du compte, la transmission a tué le mouvement d'où elle tirait son existence.

Sans doute, dans cette transmission d'une mort annoncée, le règne vivant n'émerge pas comme un empire dans un empire : même si au terme (actuel) de son évolution, il engendre des êtres capables d'anticiper conceptuellement ce processus fatal, cela ne change rien aux prédictions de ces tristes modèles. Mais, comme le montre magnifiquement André Leroi-Gourhan dans « La libération de la main » (Annexe de Mécanique Vivante, Fayard, 1983), comme dans l'ensemble de son œuvre, tout au long de ses millions d'années d'existence, il court, immémorialement, irréversiblement un processus cumulatif de croissance de l'emprise de ce règne vivant sur le milieu naturel. La technique humaine ne fait que confirmer en la déplaçant cette tendance sans cesse en éveil. En retissant presque par provocation une continuité entre les pseudopodes tirés par l'amibe (exemple repris de Leroi-Gourhan) et la mécanologie humaine, G.Canguilhem dans «Le vivant et son milieu »3, reprend cette leçon que « toute activité humaine est inscrite dans la vie, c'està-dire dans une activité d'information et d'assimilation de la matière »; avec le vivant, la transmission englobe cette fois de la « néguentropie », le contraire de cette dissipation pointée par la thermodynamique.

La transmission dans l'évolution du vivant apparaît donc bien comme « orientée », il y a une « flèche du temps », cette fois menant non plus à un déclin de la diversité initiale, mais à un perfectionnement continu de celle-ci : si on suit André Leroi-Gourhan, à travers des millions de micro-processus se construisent un équilibre, une dialectique continuellement réélaborés du « champ de relation » avec les milieux écologiques : entre un champ technique facial et un champ technique manuel, des myriades de transferts

³ in <u>La connaissance de la vie</u>, Vrin 1965, p.124 et <u>Le normal et le</u> pathologique, PUF, 1966, p.80.

d'héritage stabilisent des acquis sans cesser un seul moment de tenter de repousser les horizons de cet équilibre. Bergson, qu'appréciait Leroi-Gourhan, avait parlé d'évolution « créatrice ».

Mais comment s'opère cette étonnante dynamique de conservationperfectionnement, toujours aux aguets dans l'attente d'une minuscule opportunité pour élargir dans le vivant les normes de vie ? Or c'est là où la transmission, ici opérateur, contrairement au mécanique, d'une quête indéfinie de santé vitale, marque aussi ses limites. Il peut se faire que de grands pans de l'évolution animale adviennent ponctuellement par des « individus-souches », ou de très petites populations, qui se saisissent ponctuellement d'opportunités écologiques locales. Mais ce n'est jamais directement que ces efforts fondateurs sont transmis à la descendance ; c'est le patrimoine génétique local de ces êtres, celui qui a rendu possible ce micro-élargissement de l'occupation du terrain, qui est positivement sanctionné. L'acte fondateur, généré dans les efforts à vivre entre naissance et mort de l'être singulier, ne se transmet pas, comme tel, à la mémoire des héritiers. La non-transmissibilité des caractères acquis, établie au début du XXè siècle, va faire de cette séquence de quelques six cent millions d'années une évolution, pas une histoire. C'est la sélection naturelle, processus aveugle, qui va sanctionner les variations positives inscrites dans le génome des fondateurs, génome déjà fixé à la naissance. L'histoire au présent, les dramatiques hic et nunc de l'affrontement au milieu ne sont pas incorporées dans l'acte de transmission; en elle-même, la transmission n'implique aucun choix, aucun arbitrage, si elle en sanctionne extérieurement les effets.

C'est toute la différence avec le niveau humain du règne vivant : là, l'acte d'instauration, l'acte d'institution, qui sera conservé, transmis, n'efface pas le moment du choix, où des individus, des groupes humains, des nations, ont balancé, ont décidé, qu'il valait mieux dire, agir, vivre ainsi, s'imposer telles normes de vie plutôt que telles autres. Les valeurs incorporées dans ces choix à travers la transmission (sous forme d'usages, de lois, d'écrits...), ne s'annulent jamais même si elles ne cessent de se retravailler. Ainsi, pour prendre un exemple manifeste, s'obliger à respecter les « Droits de l'Homme et du Citoyen », ou s'imposer un gouvernement par le suffrage universel, inclut, plus ou moins faiblement ou vigoureusement, la mémoire des choix, des événements, des luttes, que les Constitutions transmettent depuis 1789 et les révolutions de la fin du XVIIIè et du XIXè siècle. Dans l'univers proprement humain, tout est « norme », au sens où G.Canguilhem a si bien thématisé dans son œuvre qu'« une norme dans l'expérience anthropologique, ne peut être originelle », ce qui fait que transmettre de l'expérience humaine renvoie toujours à « des discriminations de qualité, conformément à l'opposition polaire d'un positif et d'un négatif » (Le normal pathologique, P.U.F 1966, p.1966)4. Rien n'est « loi », au sens d'une loi de la

_

⁴ Sur ce point, avec une confrontation entre les thèses de Maurice Godelier et de Georges Canguilhem, nous nous permettons de renvoyer à notre « Raison pratique et débats de normes », in <u>La raison pratique au XXè siècle,</u> ss dir Myriam Bienenstock et André Tosel, l'Harmattan 2004, pp. 261-294. Voir

nature, dans l'univers humain, dans les civilisations, y compris dans le champ juridique où l'on parle de lois : une loi, une norme technique, un programme d'enseignement renvoient à des choix, plus ou moins patents, plus ou moins universels ou locaux. De ce fait toute *transmission* – d'un corpus de lois, de procédures, de disciplines intellectuelles, corporelles -, ne s'impose jamais à l'expérience humaine comme le fait le calcul du temps de chute d'un corps à la surface de la terre.

Par là commence à s'éclairer le fait que la transmission dans le champ proprement humain, lors même qu'elle se propose de léguer, donc de stabiliser du patrimoine (culturel, scientifique, juridique, organisationnel, gestionnaire...), dans des conditions historiques qui ne sont plus identiques aux circonstances de son institution, renouvelle, réactive, des choix de vie. Sous des apparences certes en partie réelles de répétition, la transmission devient elle-même un acte, un agir, un choix, donc « fait histoire ».

Dans ce champ humain, nulle transmission ne s'opère donc dans un horizon de neutralité. C'est pour insister sur cette dimension d'agir que nous avons préféré dans le titre de nos Rencontres au substantif « transmission » le verbe « transmettre ».

II TIRER TOUTES LES CONSÉQUENCES DU TRANSMETTRE PROPREMENT HUMAIN

Mais alors, si c'est clair, si ce qui est en jeu dans toute transmission humaine, peut être universellement désigné comme problématique, pourquoi consacrer du temps à nous interroger sur elle ?

Précisément, ce n'est pas clair. Le *transmettre* porte sur de l'agir humain, et, on vient de le rappeler, le *transmettre* explicite est lui-même de l'agir. Or, ce n'est peut-être pas clair parce que l'agir, l'activité humaine, ne sont pas eux-mêmes des dimensions claires de l'expérience humaine; si elles l'étaient, personne n'échapperait immédiatement à une nuée de problèmes, du genre : *quoi, comment, qui, où*, transmettre ?

Revenons à cette distinction entre les *normes* et les *lois*: n'y a-t-il pas des raisons très fortes qui renvoient toujours les normes vers les lois, et qui, de ce fait, occultent les décisions sous-jacentes (quoi, comment, qui, où ?) plus ou moins perceptibles, à trancher sous chaque *transmettre* ? Pour illustrer : nous n'avons pas le choix de transmettre chacun à notre manière, le *contenu* de la loi de la chute des corps (j'entends bien le *contenu*, h=1/2 gt2). Chaque fois que nous diminuons la distance entre les normes humaines et les « lois de la nature », comme celle que je viens de citer, nous obscurcissons la matrice d'interrogations et de décisions à prendre, portée par le *transmettre*.

Or, pourquoi ce processus d'obscurcissement ne cesse de se renouveler?

- parce qu'il faut vivre, et donc il faut raisonnablement observer les normes de la vie sociale comme si c'étaient des lois, sous peine de

aussi sur cette même thématique, E.Orban, <u>Service public! ndividu, marché</u> et intérêt public, Syllepse, 2004, pp 56 et sq.

cacophonie, voire de destruction de l'espèce ; cela veut dire : même si nous conservons en mémoire qu'elles ont été historiquement engendrées, il faut aussi les recevoir comme des commandements extérieurs à nous.

parce qu'il y a eu dans l'histoire de l'humanité ce prodigieux développement du savoir « mettant à jour » (terme évidemment trop simple) un champ non de normes mais de lois : ce que les philosophes du XVIIè, comme Descartes précédemment évoqué appelaient les « lois de la nature »; ainsi, pour ne pas varier nos exemples, la loi de la chute des corps, historiquement la première, proposée par Galilée, ou le second principe de la thermodynamique. Ce que visent ces lois n'est en rien visé comme une production de la civilisation humaine (comme pourraient l'être par exemple les systèmes de parenté modélisés par les anthropologues). Mais dans un univers de techniques, d'artefacts, de processus traversés de part en part par la conceptualité scientifique, ces lois ont si prodigieusement à voir avec les circonstances de l'agir humain, l'agir historique, qu'aujourd'hui la jouissance de la vie doit s'imposer, selon bien sûr les degrés les plus divers selon les personnes, une rencontre rude, difficile, avec les mécaniques insondablement compliquées, de la matière : de l'architecte à l'informaticien, du mathématicien à l'écologiste..., nul ne peut contourner cette rencontre avec les lois. Dans notre quotidien moderne, les lois ne cessent de s'entremêler aux normes, selon des mixtes difficilement déchiffrables.

On échappe difficilement au prestige, à la force disciplinante, universalisante, de cette rencontre. D'où la dernière raison de cet obscurcissement : entre le respect « raisonnable » des normes sociales engendrées dans l'histoire humaine, et cette expérience des « lois » qui s'imposent de l'extérieur de l'histoire humaine, une caractéristique majeure de cette histoire humaine conduit à générer d'incessants courts-circuits, d'incessantes dérives ; la force d'imposition de la loi « naturelle » est telle que l'histoire humaine, comme champ indéfiniment renouvelé, et à tous les niveaux –entre individus, groupes, classes, pays...- de rapports de force, ne cesse de brouiller les distinctions entre les normes humaines et les lois « inhumaines »⁵. Quoi de plus tentant, de plus fascinant que de proposer les héritages historiques, que de stabiliser des positions acquises, quelles qu'elles soient, comme résultats de processus comparables aux processus qui ne dépendent pas de nous.

Et c'est là où le *transmettre*, pour de bonnes et de mauvaises, pour d'ambivalentes raisons, va se voir affaibli comme creuset de débats sur le gouvernement de nos vies. Si le contenu de ce qu'il y a à transmettre,

⁵ "La fonction essentielle de la science est de dévaloriser les qualités des objets composant le milieu propre, en se proposant comme théorie générale d'un milieu réel, c'est-à-dire inhumain » (G.Canguilhem, « Le vivant et son milieu », in 1965, p.153).

globalement, n'est plus fondamentalement matière à discussion, voire énigmatique, le transmettre comme choix, comme acte, qu'il soit spontané, générique ou professionnel, va tendre vers l'invisibilité. Si le contenu du devoir transmettre paraît s'imposer, se neutraliser comme une « loi » extérieure à nous, ne pas faire de problème, le transmettre lui-même perd sa formidable puissance d'interrogation.

Tentons de restituer brièvement cette puissance d'interrogation, à partir de quelques exemples; et de mesurer de là que la « dramatique » du transmettre est d'autant plus en proie aux courts-circuits et dérives, donc obscurcie, que l'agir, que l'activité humaine est un continent en pénombre, qui échappe aux esprits pressés.

Qui transmet? Dans un procès de fabrication entièrement taylorisé, logiquement tout ce qu'il y a à transmettre sur l'outillage, son usage, la gestuelle, est entièrement du ressort des services méthodes. Or, pour évoquer Ivar Oddone, qui était avec nous il y a trois mois lors de nos V èmes « Tâches du Présent », Redécouvrir l'expérience ouvrière, ce livre prodigieux, regorge d'exemples où le qui a vocation à transmettre doit être singulièrement ré-interrogé: derrière la proclamée « organisation scientifique du travail », la standardisation apparaît comme résultat d'une série de choix : sélection de conditions « idéales », ne correspondant jamais exactement aux situations réelles, choix d'un mode d'usage de la main d'œuvre mise théoriquement hors circuit de la gestion des variabilités:

« L'ingénieur des méthodes, c'est-à-dire celui qui établit le programme de construction des outillages et leur cycle de formation, ne se réfère lui, qu'à l'emploi de pièces « normales ». Il ne se rend pas compte que les ressorts par exemple -qui sont des pièces normales puisqu'on les trouve dans le magasin- sont souvent façonnés par la main de l'homme et ce en vue de les adapter aux outils, parce que les ressorts standards, eux, ne conviennent pas à l'usage ». De ce fait dit Gianni M. à son « sosie » ouvrier sur chaîne à la Fiat, « ce sont toujours ces astuces, ces ficelles du métier qui te donnent un véritable savoir faire. C'est grâce à elles que tu résous les problèmes que te pose ta tâche. C'est grâce à ton intelligence et à ton expérience que tu découvres ces réponses nouvelles qui, à la limite, se révèlent être par la suite de véritables innovations techniques » (p.111). En dépit donc des apparences, qui donc doit transmettre des savoirs pertinents dans ce cas? Quelles sont les chaînes de transmission pour

comprendre le progrès technique? Qui peut prétendre que la réponse est simple?

Quoi transmettre ? Une brasserie fabriquée dans le Nord de la France, résulte, que les concepteurs en aient eu conscience ou non, d'une série de choix architecturaux, techniques, organisationnels, enracinés dans un patrimoine industriel, social, ouvrier; dans des stratégies économiques, commerciales, logistiques...en usage dans cette zone de la planète. Sontce les modes d'usage de l'installation conçue dans de telles conditions qu'il faut exclusivement transmettre aux futurs opérateurs quand la firme

décide de construire la même usine à Bangui (Centrafrique)? Les disciples—et ici beaucoup le sont- d'Alain Wisner, dont nous regrettons tant la récente disparition, reconnaîtront immédiatement le cas de cet ouvrier soutireur, Sombo, étudié il y a quelques années par Karim Meckassoua, alors élève de Wisner au laboratoire d'ergonomie du CNAM: si Sombo parvient à assurer la fonctionnalité de l'installation malgré les écarts climatiques, logistiques, commerciaux..., c'est, semble-t-il, parce qu'ont été aussi *transmis* en lui des héritages perceptifs, des modes de synthèse d'information légués de génération en génération par les modes de vie et de subsistance de son ethnie centrafricaine. Où est dans ce cas l'imposition, l'évidence, du contenu du *devoir transmettre* ?6

Où transmettre? Vous avez une mission « d'insertion » professionnelle de jeunes en difficulté. Vous avez à transmettre des éléments d'expérience et de savoir qui donneront des chances réelles à cette opération délicate. Or de multiples choix institutionnels, politiques, gestionnaires, préencadrent la conception de telles formations. Il y a, dans la formation, des fonctions, des temps d'activité reconnus et rémunérés, et d'autres qui en sont exclus, il y a des critères d'évaluation qui tendent à « normaliser » cette mission ; ainsi, si le travail au poste dans lequel doivent s'insérer les jeunes, est réputé s'opérer selon des règles connues, précises, anticipatives, c'est aux acteurs dépositaires de ces anticipations que revient la charge de transmettre : aux institutions de formation les savoirs techniques et conceptuels, aux hiérarchies des entreprises « insérantes » la définition des tâches, des objectifs, des procédures spécifiques.

Mais pour reprendre le titre d'un beau petit livre de Louis Durrive, il y a une « face cachée de l'alternance ». Sans doute il est nécessaire et positif d'articuler ces deux lieux d'apprentissage, et ce n'est pas facile ; mais la délocalisation dans l'entreprise d'un moment de l'apprentissage peut n'être qu'une garantie seulement formelle de pertinence. Le Où est plus compliqué que cela si on veut éviter que le jeune ne vive que deux logiques parallèles, entre le travail et la formation, « la douche chaude et la douche froide », comme disait un jeune à Louis Durrive. Où se situent dans l'entreprise les pertinences à prendre en compte si on veut éviter la déperdition des bénéfices de la délocalisation? Le responsable d'entreprise n'est pas forcément l'homme idoine pour répondre clairement à cette question : qu'il soit directeur de magasin, ou tuteur d'entreprise, ce prescripteur, certes,

« est lui-même en situation de travail. Il a des comptes à rendre, des contraintes à gérer et des compromis à imaginer. Cependant, dès lors qu'il confie à quelqu'un d'autre un ensemble de tâches, il se place dans le registre du « travail pensé à l'avance », et non pas dans celui du travail vécu. L'activité génère un point de vue différent de celui de la prescription ». Aussi l'articulation des lieux demande une œuvre de transmission tout en

8

⁶ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre <u>Le paradigme</u> ergologique ou un métier de philosophe, Octarès Editions 2000, pp.651-652.

doigté : « on suggérera (...) de bien marquer la différence sans les séparer entre :

-la pratique professionnelle, les procédures récurrentes, les règles du métier, officielles ou officieuses, le prescrit de l'entreprise, et plus largement le codifié, celui des disciplines, des savoirs constitués, d'une part;

-et d'autre part le travail sur le terrain, quand il faut se débrouiller avec tel client qu'on a devant soi, le collègue qu'on remplace, l'heure qu'il est et la fatigue qui vient, les produits encore disponibles, les retards, bref la vie tout « simplement $^{\rm p7}$...

Pour caractériser ces deux registres, ces deux moments indissociables et distincts du transmettre, Louis Durrive use de deux termes qui jouent sur deux approches distinctes dans l'appropriation de tout lieu: « repérage » et « ancrage ». Les formateurs doivent être pénétrés de cette nécessaire dualité pour jouer avec efficacité de cette articulation des lieux, la salle de cours et l'école.

Comment? On devine combien est délicat le comment du transmettre quand il s'agit d'articuler le repérage et l'ancrage. Mais même quand on se situe à un pôle où le contenu du transmettre est aussi peu variable que la loi de la chute des corps, même quand l'objet du devoir transmettre échappe aux complexités de l'activité humaine, la question du comment transmettre reste profondément astreinte à des choix. On rappellera pour mémoire les si vifs débats sur l'enseignement des « mathématiques modernes ». Mais plus généralement : comment négocier -à propos de telle situation, avec tel public- dans le transmettre le fait que la rationalité actuelle (d'une théorie, d'une discipline...) ait été, soit, l'objet d'une histoire? Une histoire construite, avec, contre, pour, malgré, une histoire qui dans une certaine mesure, se continue; et l'on retrouve là encore l'activité humaine. Jusqu'à quel point faut-il neutraliser les débats de cet agir humain voué là, dans ce cas, non à la production industrieuse, mais à la construction des savoirs de l'inhumain? Pas de réponse simple à ma connaissance.

Ces cas exemplifient, je l'espère ce qui fait la difficulté du transmettre, et qui nous fourvoie plus ou moins régulièrement du transmettre à la transmission. D'un côté, l'activité humaine, celle qui crée les civilisations via ce transmettre « générique », a toujours un côté obscur, véhicule une part d'imperceptible dans ses opérations. De l'autre côté, en cet univers proprement humain s'opère pour de bonnes et de mauvaises raisons, on l'a dit, une permanente représentation des normes, des prescriptions, des règles, en « lois », en corpus de savoirs d'où l'on a comme « éviscéré » l'histoire. L'histoire, c'est-à-dire cette activité en œuvre (cet « agir organisationnel », pour reprendre la pertinente expression de Bruno Maggi). Si c'est fondamentalement l'activité humaine qui est, peu ou prou, l'objet du transmettre, ces deux traits articulés suggèrent pourquoi on a

9

⁷ Louis Durrive, <u>Le travail en scène, réflexions sur la face cachée de</u> l'alternance, CRAPT-CARRLI, Strasbourg, 1999, pp.26 et 40-41.

tant de mal à mettre en visibilité, intellectuellement et socialement, les décisions qu'implique le transmettre.

D'où le problème du transmettre du côté de son pôle professionnel : jusqu'à quel point faut-il restituer ce transmettre comme *agir*, comme choix ? Jusqu'à quel point faut-il mettre en visibilité, en débat, cette astreinte inéluctable de tout transmettre : parce qu'il porte sur de l'agir humain –et même quand son objet porte sur les savoirs de l'« inhumain » -, le transmettre ne peut neutraliser sans risque la synthèse de choix, l'arbitrage de valeurs, toujours partiellement locaux, que cet agir actualise jour après jour.

Vous aurez compris, en m'écoutant, que c'est bien la question de *l'activité* humaine, qui donne ses lettres de noblesse, mais aussi son nœud de difficultés, au transmettre proprement humain. Et si nous avons pris 3 exemples sur 4 dans cette forme d'activité qu'est l'activité « industrieuse », c'est parce qu'à mes yeux, c'est là où les retombées de cette énigmatique activité sur le transmettre me paraissent le plus manifeste.

A mes yeux, certes : j'ai la conviction que mes propos peuvent être jusque là partagés par tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'être présents ici : s'ils sont là, c'est qu'ils n'ont jamais reçu la question de la transmission comme une question simple. Mais il est vrai que nous avons progressivement conduit notre introduction en nous appuyant sur des inspirateurs (A.Wisner, I.Oddone, G.Canguilhem...) ou des participants directs à la démarche que nous appelons « ergologique ». Ergologique, c'est à dire vouée à toutes les complexités de l'activité humaine.

Je voudrais pour terminer et avant de dire quelques mots sur les ateliers, préciser brièvement pourquoi, nous, ergonomes, économistes, linguistes, sociologues, philosophes, formateurs, consultants...- mais tous aussi « ergologues », nous nous sentons tout particulièrement convoqués par cette question. Au point que ce que nous appelons les « Dispositifs dynamiques à trois pôles », qui concernent directement une forme de mise en œuvre du *transmettre*, apparaît comme la marque de fabrique de cette démarche ergologique.

Certes on pourra très bien cesser de nous suivre sur ce terrain ; cela n'empêchera pas le débat de fond, que nous avons voulu marqué par la diversité. Mais cela peut faciliter l'identification des points de vue dans le dialogue.

III LA DEMARCHE ERGOLOGIQUE FACE AU TRANSMETTRE

Je développerai seulement deux points.

1/ -De l'exemple des Droits de l'Homme à la réappropriation transformatrice des ressorts automobiles par les instructeurs de Redécouvrir l'expérience ouvrière, aux délicates articulations entre « repérage » et « ancrage », nous avons progressivement glissé d'un niveau où le à transmettre s'enracinait dans des moments d'histoire où les choix étaient patents et publics vers des niveaux beaucoup plus imperceptibles, ancrés dans la quotidienneté industrieuse, pistant la

dimension des choix dans le plus local, le plus microscopique, dans l'agir vivant des êtres singuliers eux-mêmes.

C'est dire que la dimension des choix, des arbitrages, donc d'un horizon de valeurs, est présente dans les agir quotidiens qui, jour après jour, et notamment dans les ateliers, les bureaux, les services, tissent notre monde, notre rapport à la culture, au vivre ensemble, à l'histoire...C'est enraciner aussi à ce niveau des débats producteurs de notre monde, que l'on peut synthétiser ainsi : débats entre des « normes antécédentes » d'un côté -celles qui à divers niveaux préexistent à toute activité hic et nunc, qui peuvent être vécues selon tous les degrés entre des acquis positifs de l'expérience sociale et des contraintes à tenter de déplacer-, et de l'autre, des tendances à la renormalisation,, celles par exemple des instructeurs aux sosies d'Oddone face aux normes procédurales tayloriennes, celles de Sombo dans sa salle de contrôle à Bangui en regard des normes d'utilisation pensées à Armentières, ou celle du guichetier à La Poste. Via ces débats, nos sociétés rejouent leurs valeurs au plus intime d'ellesmêmes.

Ceci rapidement dit peut conduire à trois conséquences :

- nous étions partis du paradoxe « civilisationnel » du transmettre : il stabilise des patrimoines culturels sans les figer, sans bannir l'histoire. Si on ne peut jamais évacuer, dans le plus minuscule des agir humains, des débats entre normes antécédentes et renormalisations, c'est à dire entre reproduction des sillons antérieurs et réinvention reconfigurante de ceux-ci, alors ce paradoxe du transmettre est inscrit au plus intime de l'expérience ergologique humaine.
- Transmission et histoire vont de pair : l'action historique est toujours prise de position, plus ou moins conservative, plus ou moins oppositive, par rapport aux valeurs transmises et cristallisées dans les institutions de la vie sociale. Or peut-on de ce point de vue comprendre « ce qui fait histoire » sans être renvoyés à ces débats de normes des êtres, des groupes avec eux-mêmes ?
- Si l'activité, de ne pouvoir échapper un seul instant à ces débats de normes, ne cesse ainsi de reconfigurer imperceptiblement nos horizons de vie, peut-on, comme acteur explicitement inséré dans la fonction de transmission —le transmettre professionnel—, ne pas être convoqué par les valeurs qui entourent ces débats de normes ? Est-ce que je fais mienne la présentation « rationnelle » des normes opératoires de montage ? Quelle position adopter comme formateur par rapport à la gestion ou à l'évaluation purement anticipatrice des tâches ? Dois-je enseigner le métier au seul « repérage » ? Et si j'essaie d'articuler repérage et ancrage, dois-je partager et faire partager les choix de traitement de cette dialectique, tels que je crois les avoir compris ici ou là, chez tel ou tel ?

Ce qui est vrai ici du traitement microscopique de ces débats doit se retrouver, d'une manière ou d'une autre, par intégration, au sens quasi-mathématique du terme, dans la fabrication et la transmission des concepts opérant au plan de la globalité sociale : ce n'est pas parce qu'on passe au plan macroscopique que va se perdre en chemin, comme malheureusement le sous-entendent usuellement les grands modèles en sciences humaines ou les savoirs experts, la dimension « dramatique » des usages de soi, la convocation par des valeurs de toute activité humaine, avec toutes les conséquences à en tirer.

2/ Se faire convoquer par ces choix, pour ne pas neutraliser, c'est-à-dire mutiler le transmettre : facile à dire! Lutter contre les dérives des « normes antécédentes » en lois est d'autant moins aisé que cette activité, creuset des débats de normes, des dramatiques d'usage de soi, est un continent qui ne se livre pas facilement. Et là, l'ergologie, au fur et à mesure de son développement, s'est autorisée à pointer quelques éléments cruciaux de ces difficultés.

Ainsi, Ivar Oddone avait « galéré » avant de trouver une démarche, forçant en quelque sorte ce qu'il avait appelé 1'« expérience ouvrière » à passer de l'informalité à sa « mise en langage ». En fin de compte, le dispositif des « instructions au sosie » apparaît comme une magistrale tentative pour *transmettre* à un étranger à la chaîne les innombrables micro-réajustements, micro-débats de soi avec soi, avec les camarades de travail, avec le syndicat, la hiérarchie... qui ont fait la chair vivante de ces lieux de production humaine.

Mais il nous semble qu'encore au delà, ou en deça, dans l'infinitésimal des gestes, des habitudes, des repérages du corps, dans des « stratégies de santé » opérant dans la pénombre du plus ou moins inconscient, se jouent sans aucune discontinuité avec des dimensions plus verbalisables, des synthèses, des choix, qui témoignent à tous les niveaux de l'activité de la transversalité des débats de normes sur l'usage de soi. Des travaux récents (je pense notamment à la thèse de Nicole Mencacci⁸) ont montré qu'y compris dans le transmettre « professionnel », des gestes, des mouvements de retrait (par rapport au tableau, au groupe) s'inscrivaient non consciemment dans des choix de traitement des problèmes de transmission pédagogique.

Nous avons avancé le concept de « corps-soi » ou « corps-personne », comme lieu énigmatique, entre conscient et inconscient, biologique et culturel, santé de la personne et santé de la vie collective ; en lui se jouent ces synthèses de débats de normes qui sont autant de reproduction-transformation d'héritages, et qui interpellent par là les transmetteurs au 2è degré, la transmission « professionnelle ».

Et quelles sont les entités collectives où se travaillent et se transmettent, par les voies les plus diverses, gestuelles, langagières, codifiées, le résultat provisoire de ces expériences, de ces dramatiques, de ces débats de normes ? Nos apprentissages ergologiques nous ont enseigné qu'elles sont toujours à géométrie plus ou moins variable, prévisibles seulement en tendance, toujours à rechercher en partie dans les histoires locales : d'où le concept –un peu barbare- d'entité

_

⁸ Pour une intelligibilité des situations de confrontation à un problème dans <u>l'enseignement et la formation universitaire professionnalisée</u>, Thèse Université de Provence, sous la direction de Michel Vial, 2003.

collective relativement pertinente, utile, croyons-nous néanmoins, pour nous guider dans les dynamiques et trajectoires de transmission.

A travers ces dramatiques d'usage du corps-soi, à travers ces entités collectives relativement pertinentes se construisent donc des configurations labiles, englobant tous les aspects de la vie sociale; pour une part, nos décisions, plus ou moins conscientes ou inconscientes sont autant de décisions de fabrication de celles-ci. A tous les niveaux, nous ré-émergeons comme responsables à un certain degré de cette vie sociale, par notre manière de traiter ces débats de normes et donc d'arbitrer, de hiérarchiser des valeurs du vivre ensemble. Et par là même, d'opérer un choix dans ce que nous voulons faire advenir, c'est-à-dire transmettre.

Ainsi, la vie d'un collectif, d'une entreprise, est scandée par les choix de valeurs incorporés dans ce qui se transmet au sein des compagnonnages de travail. Edouard Orban, dans son livre Service <u>Public!</u> (Syllepse 2004), dont je vous recommande vivement la lecture, insiste à plusieurs reprises sur le fait que le service public (ici La Poste), « comme la dimension économique d'une entreprise, cela s'apprend. Le sens du service public peut être développé ou amoindri » (p.43). Mais ce choix, incorporé dans le travail quotidien des agents, se redouble au niveau des choix auquel ne peut échapper l'agir formatif, le transmettre professionnel: mettra-t-on en relief ces présences sourdes des valeurs de service public, aux formes et intensités variables selon les situations ou les personnes, ou choisira-t-on, en fonction de cette labilité, de les sous-dimensionner: «il apparaît clairement que les valeurs de service public s'apprennent, qu'elles ne sont pas «innées». Ce qui responsabilise l'institution dans son rôle d'enseignement et de confrontation de ces valeurs auprès de son personnel » (p.46).

*

Les quatre axes proposés ont tous à voir avec des problèmes cruciaux de transmission, aisément lisibles dans l'actualité de la vie sociale. Le sous-titre de nos Rencontres, *Activité et transmission*, indique bien que nous souhaitions proposer de réinsérer la prise en compte de l'activité dans le traitement de ces différents points.

Ainsi quant à l'AXE 1 : que ce soit à propos des flux de main d'œuvre au sein d'organisations à pyramides d'âge vieillissantes, que ce soit dans les cas où la fonction « travail » est traitée comme un paramètre quantitatif dans un tableau d'actifs lors d'une négociation de vente ou de fusion, que ce soit dans la gestion de la prévention professionnelle, la question du *transmettre* commence(?), avec beaucoup d'inégalités, à questionner les organisations : problème de perte de savoir faire, de transmission intergénérationnelle, de « knowledge management », de réflexion sur les compétences, sur le « métier » de l'entreprise, conscience à peine émergente que la prévention professionnelle ne

peut se réduire à une addition de risques objectivables et enseignables pour un milieu donné, avant que l'activité ne vienne y gérer ses débats de normes ; il y a tout lieu de penser que cet axe rencontre de front les quatre questions que la prise en compte de l'activité pose avec intensité au transmettre : qui, quoi, où, comment ?

Au sein de l'AXE 2, « Transfert, innovation et apprentissage des techniques », dans les lignées précédemment évoquées d'André Leroi-Gourhan, de l'anthropotechnologie wisnérienne, des approches philosophiques de la technique humaine (on pourra se reporter làdessus à la thèse d'Abdallah Nouroudine⁹), avec l'expérience de grands professionnels d'entreprise, sera, je pense, poursuivie l'œuvre de déneutralisation de tout acte technique; le faire technique industrieux est une convergence problématique de ressources multiples, où il impose de faire travailler ensemble le pôle du savoir technique, produit et transmis par les détenteurs des savoirs formels anticipatifs, et l' »innovation par le terrain » pour parler, je suppose comme notre ami Antoine Héron (du Service Initiative et Créativité de Renault).

Si, comme je le crois, on peut affirmer que toute « application technique » est toujours, pour une part, réinvention locale, transmission et apprentissage des techniques doivent pluraliser leurs responsables, leurs « experts », leurs « manières de faire » (comme disait B.Maggi¹⁰).

L'AXE 3 prend de front le transmettre comme agir professionnel. Certes, à travers l'histoire cet agir éducatif peut prendre des formes extrêmement variables. Mais comme le dit Alexis Léontiev, dans <u>Le développement du psychisme</u>, (Editions Sociales, 1976, p.264), « le point principal qu'il faut bien souligner, c'est que ce processus doit **toujours** avoir lieu, sans quoi les résultats du développement sociohistorique de l'humanité aux générations suivantes serait impossible, et impossible, en conséquence, la continuité du progrès historique ».

Autant il ne faut pas limiter le transmettre à son moment qualifié, professionnel (l'éducation), autant il faut y revenir pour mesurer comment dans cet impératif de civilisation, s'incorporent en lui les questions de vie, les débats de normes, en suspens dans tous les contenus que l'acte éducatif doit traiter.

A cet égard, ce n'est pas seulement la présence de nos amis brésiliens qui doit nous rappeler que la perspective éducative de Paulo Freire et de l'éducation populaire brésilienne est une magistrale invite à concevoir le *transmettre professionnel* comme une perpétuelle réinterrogation des patrimoines formels par les patrimoines générés

¹⁰ Cf sous sa direction, <u>Manières de faire, manières d'agir en éducation et en formation</u>, P.U.F, 2000.

⁹ <u>Technique et culture. Les techniques entre singularité et universalité : le cas des transferts de technologie</u>, Octarès Edition, 2001.

dans la vie et les groupes sociaux, à travers les inégalités et dissymétries de rapports au savoir¹¹.

Des travaux importants ont été produits, autour des sciences de l'éducation notamment ici, très attentifs à la façon dont l'acte éducatif doit être questionné par les débats de normes¹².

Dans la mesure où le transmettre professionnel est toujours mis dans l'inconfort par les renormalisations vivantes de l'activité, je crois très fort à cette idée que dans la formation professionnelle, mais plus généralement dans tout acte éducatif, « faire son métier », c'est toujours pour une part « se demander comment faire son métier »¹³

Enfin, l'AXE IV ne contourne pas une question qui certes accompagne le Transmettre depuis l'origine des cultures mais que les pouvoirs techniques de la modernité renouvellent profondément, sans qu'on sache bien dire comment : les rapports à double sens entre l'intention de transmettre et les supports, modes, médias de transmission. Sur cette question, il y a certes déjà une grande césure entre les civilisations sans et avec écriture. On ne fera sans doute pas retour sur celle-ci, mais on ne saurait en oublier les horizons. Ainsi, des choix explicites de vie sociale, comme par exemple, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, déjà évoquée, se transmettent par écrit dans les principes constitutionnels successifs. Mais si l'activité humaine reproduit/transforme son héritage jour après jour, en partie sous ces formes si complexes et parfois si obscures, qui peuvent aussi passer par les « corps-soi », les « entités collectives relativement pertinentes », par où, comment ce tissu multiforme se transmet dans mémoire sociale? Comment les dispositifs aujourd'hui immensément puissants de l'archive retravaillent cette question? Quels sont les impacts de ces modes de mise en mémoire sur l'incorporation vivante du potentiellement transmissible?

Les débats déjà anciens sur les méthodes de l'histoire (orale, écrite, et l'on voit là que la question des cultures non écrites conserve son acuité), mais aussi les débats sur la verbalisation, la mise en image, les banques de données..., sont ici frontalement rencontrées. Dans cette multiplicité des formes, est en question notre rapport à notre passé, qui nous a fait ce que nous sommes, avec des pouvoirs immensément accrus et des risques de le dénaturer, ou de l'épuiser par surabondance de-hiérarchisée d'information.

*

¹¹ Notre ami Bernard Charlot, établi justement au Brésil, (d'où son absence ici) aurait eu beaucoup à nous apporter sur ces questions.

¹³ Cf Y.Schwartz, 2000, op.cit, pp 46-61.

¹² Voir par exemple la these de Frédéric Saujat, <u>Ergonomie de l'activité enseignante et développement de l'expérience professionnelle : une approche clinique du travail du professeur</u>, Thèse Université de Provence, 2002.

Que la diversité maintenant s'exprime, que les dialogues et confrontations s'engagent : j'espère avoir renforcé votre conviction que l'enjeu de ces questions est considérable.

Merci à ceux qui sont venus, et notamment à nos amis étrangers, et ce malgré des difficultés matérielles, dont nous espérons qu'ils voudront bien nous excuser.

Merci à ceux, qui dans le Département d'ergologie-APST, sous la direction d'Edouard Orban, au sein de l'Association APRIT sous la houlette d'Erwan Jaffrès oeuvrent depuis des mois pour qu'adviennent ces Rencontres. Merci à Nicole Giraudi, qui outre la lourde charge de l'organisation matérielle, nous a, il y a plus d'un an, proposé un thème pour nos Rencontres : « La Transmission ».

***** k *

Yves Schwartz 24/06/04